



PROCES VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE 2007
(LE 26 AVRIL 2008)

présents :

- | | |
|---------------------------------------|--|
| Le club d'AGEN (CM-47) | : représenté par M. Jean ROBERT
accompagné de M. Michel SENTETS |
| Le club d'ALBI (CMT-81) | : représenté par M. Gérard CANAL
accompagné de M. GAUSARENGUES |
| Le club d'AURILLAC (le Cerbère) | : représenté par M. Christophe SALESSE
accompagné de M. Philippe BORS |
| Le club de GIMONT (CM-32) | : représenté par M. Yannick LEDEIN
accompagné de Mme Laurence LEDEIN |
| Le club de LIMOGES (MM-87) | : représenté par M. Guy GOURSAUD
accompagné de M. Yves YARLIER |
| Le club d'ONET-le-CHÂTEAU
(MCC-12) | : représenté par M. Jean-Yves SABOURIN
accompagné de M. Stéphane CAMPOBELLO
et de M. Jean-Claude VERDIER |
| Le club de TAMNIES
(Section MMT) | : représenté par M. Christian CHAUZAIN
accompagné de M. Serge DUFOSSEZ |
| Le club de TULLE (MC-19) | : représenté par M. Patrice BEC |

Ce jour, les membres des clubs ci-dessus nommés se sont réunis, à l'espace socio-culturel de la ville de TAMNIES (Dordogne). Ce choix avait été fixé le 3 Février 2008.

Bravo à tous, nous étions présents à l'heure fixée pour cette ASSEMBLEE GENERALE.



Merci pour l'accueil sympathique de nos amis de TAMNIES, cafés, boissons, gâteaux, offerts et appréciés par nous tous.

Après cette intermède la séance est ouverte à 10 heure 15 :

Jean-Yves SABOURIN Président fait son exposé concernant d'une part les manifestations de l'année 2007 où avait lieu une manche du Comité Coupe de France de Maquette. Grâce à l'arrivée de deux nouveaux clubs parmi nous : Le club de TULLE (MC-19) et le club de GIMONT (CM-32) cela permet d'étoffer le C. C de F. D'autres clubs seraient les bienvenus.



Les décisions définies lors de l'Assemblée Générale précédente (le 9 juin 2007) ont été assez bien suivie dans l'ensemble, durant cette année, mais il y a certaines résolutions à respecter (faire parvenir les résultats obtenus lors des diverses manches) nous y reviendrons lors des questions diverses.

Les différentes manches ont eu lieu à MONTIGNAC, TULLE, ALBI, la finale qui devait avoir lieu à LIMOGES (locaux indisponibles en raison de travaux) c'est déroulé à GIMONT où nous nous sommes retrouvés. Une finale bien organisée, des trophées parfaits, un bon accueil de la Municipalité de cette ville. Voir pérenniser le système de notation mise en place lors de cette finale, quelle simplicité et rapidité, lorsque le logiciel "EXCEL" est bien géré c'est parfait. La date de l'A.G.O.A ayant été fixée au 26 Avril 2008 lors de cette manifestation.

A l'ordre du jour :

Efforts à poursuivre pour l'année à venir :

Voir jugement pour les catégories Juniors, faire en sorte qu'il soit moins sévère, pour ne pas freiner leur motivation et ne pas les décourager. Pour ces catégories modifier certains coefficients.

Voir aussi une participation plus importante des membres des clubs faisant partie du Comité, à gérer par les responsables des Clubs.

Autre remarque lors de la remise des prix, si possible les remettre le dimanche matin en fin de matinée. (pour ne pas gêner le public qui n'est pas toujours concerné par les concours).

Toujours améliorer et pouvoir accueillir d'autres clubs dans notre fédération.

Détails à revoir pour l'année à venir :

Voir la mise en place de nouvelles catégories, et modifier d'autres catégories vues le nombre de participants.

Revoir le barème de notation, (des juges ne tenant pas toujours compte des coefficients) d'où des écarts parfois qui ne sont pas toujours justifiés entre certaines réalisations.

Rapport financier lu par le trésorier, Jean ROBERT :

A part le club d'ALBI (CMT-81), ayant eu des problèmes financiers lors de sa dernière manifestation, les autres associations sont à jour de leurs cotisations, ainsi que le versement dû lors des manches du Comité Coupe de France selon le nombre de participants au concours.

La gestion de l'Association est saine : approbation des comptes à l'unanimité.



Il est procédé à l'élection du Bureau. :

Le vote à bulletin secret n'ayant pas été demandé, le vote a lieu à main levée, résultats ci-dessous.

Proposition de Bureau :

* Président	: M. Jean-Yves SABOURIN
* Secrétaire	: M. Guy GOURSAUD
* Trésorier	: M. Jean ROBERT
* Vice Président	: M. Christophe SALESSE
* Secrétaire Adjoint	: M. Gérard CANAL
* Trésorier Adjoint	: M. Serge DUFOSSEZ

Le résultat du vote est : (ligne à ligne, et dans chaque cas) :

Pour : 15 --- Contre : 0 --- Abstention : 1

Reprise des débats, mise en place du nouveau Bureau

* A partir du 1^{er} Juin 2008 le siège de la fédération sera transféré au :

28, rue des Cigognes
Les Costes Rouges
12850 ONET le CHÂTEAU

* M. Jean ROBERT trésorier du Comité National de la Coupe de France de Maquette est mandaté pour ouvrir un livret A auprès de la Banque Postale pour y déposer la somme de 800 (huit cents) €uros.

* Création et Modification des Catégories :

Création de :

Arc2 toutes échelles Meubles, Intérieurs
Toutes Epoques
Arc3 toutes échelles Militaires Toutes
Epoques (Fortifications, Châteaux forts)

Modifications de :

Arc1 toutes échelles Civils Monuments
Immeubles (Eglises, Châteaux de Plaisance)



Suppression de :

Da 10 toutes échelles (max 1m) Arc. Mobiliers. Construction en Allumettes.

Reprise des Catégories SCRATCH (toutes époques 60% et plus) :

Sh 1 toutes échelles Militaires (Avions hélices réacteurs, Véhicules à roues, semi-chenillés, chenillés, etc ...)
Sh 2 toutes échelles Civils (Véhicules civils, travaux publics, outils agricoles, etc.)
Sh 3 toutes dimensions Figurines, personnage simple (y compris monture cavalier)

Ces modifications sont prises en compte dans la liste des Catégories Coupe de France (revue et corrigée).

*Barème de Notation :

Après débats et discussions il a été adopté :
Suppression des coefficients, chaque critère sera jugé sur 100 (cent) pour départager au mieux les concurrents, sauf originalité et imagination pas de note inférieure à 50 (pour ne pas pénaliser les maquettes courantes ex : Me 109, Spitfire, etc...).

Le total obtenu divisé par le nombre de critères : d'où une notation sur 100 (cent).

Avant chaque début de Concours, réunion des juges et désignation d'un juge référant qui aura pour mission et fonction de pouvoir départager les juges.

Modification de l'article 17 du Règlement et Organisation de la Coupe de France de Maquette pour l'attribution des trophées.

Report de ces modifications dans le Barème de Notation.

***Suspension de la séance à 12 h 30 :** (pose déjeuner)

Un moment de détente et convivialité
pas tous a coté du Président !!!



***Reprise des débats à 14 h 15.**

*Définition des Pièces présentées (reste dans l'état).

***Définition d'un trophée:**

Voir a créer un trophée uniforme qui sera remis aux lauréats lors de chaque Finale de la Coupe de France de Maquette (proposition et sujet à débattre).

Concernant le Trophée "Occitania" qui est remis en jeu tous les ans, voir si possibilité de réalisation d'un moins important qui serais remis aux concurrents et qu'ils conserveraient.

Même réflexion concernant le Trophée du meilleur Club.

*Refonte complète des STATUTS de l'Association "COMITE NATIONAL de la COUPE de FRANCE de MAQUETTE" (reste dans l'état).

*Mise en place d'un REGLEMENT INTERIEUR de l'Association "COMITE NATIONAL de la COUPE de FRANCE de MAQUETTE" (reste dans l'état).

***Questions diverses :**

*Un point avait été évoqué lors d'une exposition concernant la Responsabilité Civile de la Fédération "Comité Coupe de France de la Maquette" lors d'une manifestation. Après renseignements la responsabilité civile est supportée par le club organisant une manche intégrée dans cette manifestation.



*Toujours tenir compte dans la mise en place d'un calendrier concernant les diverses manifestations organisées par les clubs du Comité Coupe de France de Maquette' ainsi que celles organisées par d'autres fédérations ou des Clubs indépendants dans la mesure du possible. Sachant que nous sommes dans la majorité des cas tributaires des Municipalités qui nous allouent ces salles bien souvent gratuitement.

*Eviter les expositions trop rapprochées, un délai de trois semaines nous a paru raisonnable, d'où la nécessité d'établir un calendrier pour les trois ou quatre années à venir tout en sachant qu'il risque y avoir des modifications (venue de nouveau club).

*Calendrier approximatif en additif au procès-verbal de cette assemblée générale.

*Etablir un mémento de jugement, un suivi des pièces présentées et créer une photothèque pour le suivi des maquettes, miniatures et dioramas ayant participé, est toujours en attente, c'est un dossier lourd à gérer (importante saisie informatique à faire).

*Communication Multimédia :

Voir si possibilité ou nécessité de création et mise en place d'un site Internet. Actuellement beaucoup de clubs et fédérations ont fait ce choix. Qui paraît indispensable pour certains.

Sous quelles formes : site, blog, (e-mail pour correspondre), pour nous permettre d'avoir des pages d'information, de faire connaître de façon plus importante les résultats des différentes manches, de faire parvenir les dossiers, et bien d'autre possibilités.

En dehors du coût, (il y a possibilité d'hébergement gratuit) cette démarche demande des volontaires, pour gérer le site ou le blog, et fournir de nouvelles informations, affaire à suivre.

***Clôture de la séance à 15 heure 30.**

Le Président,



Jean-Yves Sabourin

Le Secrétaire



Guy Goursaud
Secrétaire de Séance